



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

aide au développement

Question écrite n° 3377

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur l'importance des inégalités entre les pays les plus industrialisés et les pays les plus pauvres, que l'on désigne communément sous le terme de pays moins avancés. La lutte contre le creusement de ces inégalités est un enjeu primordial des années à venir. Aussi, il souhaiterait connaître l'orientation prochaine de la politique de la France à ce sujet et notamment la place qu'elle entend prendre dans cette lutte au sein des organismes internationaux.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3377

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 septembre 2002, page 3187